

CAISSE DES ECOLES DE SAINT-VULBAS
04.74.61.56.28

Site de la Caisse des Ecoles

On peut y retrouver de nombreux documents (feuilles d'inscription à la cantine, menus, comptes-rendus etc....) ainsi que toutes les informations administratives concernant l'école et la Caisse des Ecoles.

Je vous invite à le consulter directement avec l'adresse suivante :

<https://caissecolesstvulbas.fr/>

INSCRIPTION CANTINE : 1 FICHE PAR ENFANT

MOIS : MARS 2020

Nom de l'enfant : Classe :

Prénom de l'enfant :

Nom, Prénom et Adresse du représentant légal :

Numéro de téléphone :

Cocher ci-dessous les cases correspondantes aux jours où votre enfant mangera à la cantine

Lundi 2	Mardi 3	Jeudi 5	Vendredi 6
vacances scolaires			
Lundi 9	Mardi 10	Jeudi 12	Vendredi 13
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 16	Mardi 17	Jeudi 19	Vendredi 20
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 23	Mardi 24	Jeudi 26	Vendredi 27
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 30	Mardi 31	Jeudi	Vendredi
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Tarif 28 € : le carnet de 10 tickets

(vente en carnet, pas à l'unité)

1 CARNET 28 €

2 CARNETS 56 €

3 CARNETS 84 €

4 CARNETS 112 €

**En cas de paiement par chèque,
l'établir à l'ordre du TRESOR
PUBLIC**

Nbre total de repas à commander :

Nombre de Jours d'école au mois de :

MARS 14 Jours



Ne rien déduire la caisse des écoles rendra directement aux familles les tickets pour les absences, les grèves etc. Tickets rendus seulement si le message nous est parvenu la veille avant 9 h 30 au 04.74.61.56.28 (Attention le repas du jeudi est commandé le mardi)



A rendre au plus tard le :

lundi 17 Février 2020

Vous pouvez aussi déposer la fiche d'inscription (accompagnée des tickets et/ou du règlement) dans la boîte aux lettres de la caisse des écoles .

Inscriptions hors rentrée scolaire : vente de tickets

* le lundi matin par l'intermédiaire des enfants

* le lundi après-midi de 16h à 16h30 à la permanence